

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2013 - Convocation du 20 juin 2013

Compte rendu affiché le 5 juillet 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. GUENNAT, M. VALETTE, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mme COIN, Mme FERNANDES, Mme ROGER, Mme DEBORDE, M. MARTIN-RABAUD, Mme BARTHOD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD ; Mme MARMONIER par Mme GLATARD ; M. GOJON par M. RODRIGUEZ ; Mme CHIGNARD par Mme LEBAHAR ; Mme DUMARD par Mme DEBORDE, Mme ARTETA par Mme ORIOL.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	27
Exprimés	27

Objet : Remboursement Amis du Vieux Neuville

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'association des Amis du Vieux Neuville, l'association a engagé des frais dont le remboursement est proposé au Conseil Municipal :

- Restauration du tableau de Magniet exposé à l'Hôtel de Ville : 780.39 €
- Panneaux d'exposition pour le 40^{ème} anniversaire du jumelage : 911.10 €

Le tableau de Magniet est exposé à l'étage niveau direction au vu de son caractère historique. Les panneaux d'exposition sont récupérés par la commune pour de prochaines manifestations.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le remboursement des frais ci-dessus pour un montant total de 1 691.49 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- **AUTORISE le remboursement des frais mentionnés ci-dessus à l'Association des Amis du Vieux Neuville pour un montant de 1 694.19 €,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 27 juin 2013

Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 02/07/2013
- Publication ou affichage le 02/07/2013
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1^{er} juillet 2013

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

